

LA LOI NOTRE EN DÉBAT À L'ASSOCIATION DES MAIRES DU LOIRET RÉUNIS SAMEDI À ARRABLOY

Les élus craignent ses effets pervers

Même les propos énoncés du projet, les maires du Loiret sont très inquiets des conséquences de cette loi sur le Vie de leur commune.

Si l'ancien sénateur de la Loiret, la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) adoptée en juillet dernier s'attire toujours les foudres des élus locaux, ceux du conseil municipal de la commune de Arrabloy, en présence du préfet Michel Izo, le vice-président de l'AMF, Frédéric Callot, et le maire délégué d'Arrabloy, Jacques Guen.



Le préfet Michel Izo, le vice-président de l'AMF Frédéric Callot et le maire délégué d'Arrabloy Jacques Guen.

Des intercommunalités de 15 000 habitants

Une coalition d'élus de l'est du département avait fait le déplacement pour écouter les explications du préfet, Frédéric Callot, et de son vice-président, Christian Bouillon. Mais au cours, pendant la présentation des communes déléguées et aussi rapporteur de la Commission départementale de la coopération intercommunale (CCCI), qui en plus, en appelle à ce que le plan d'investissement des communes de 15 000 habitants soit respecté le 1^{er} janvier 2017.

Renforcement des compétences

Mais avant d'aborder ce point essentiel, un rappel des règles et des changements introduits par la nouvelle loi a été fait. L'objectif est de renforcer les compétences des communes de 15 000 habitants, ce qui implique la création de nouvelles intercommunalités de 15 000 habitants.

Appel au consensus pour la nouvelle carte

Appel au consensus pour la nouvelle carte des communes de 15 000 habitants, ce qui implique la création de nouvelles intercommunalités de 15 000 habitants.

La future carte des com'

En fait que supporter de la loi, Christian Bouillon a communiqué le résultat des discussions avec les élus locaux de la commune de Arrabloy, en présence du préfet Michel Izo, le vice-président de l'AMF, Frédéric Callot, et le maire délégué d'Arrabloy, Jacques Guen.

complément à une manifestation faite, à l'instar de la nouvelle carte des régions de France à la rentrée... L'usage des départements est le gouvernement 2017, tout cela sans avoir consulté les élus locaux. Les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Quant à Frédéric Callot (AMF), il a reconnu que le projet n'est pas une loi de contrainte, mais une loi de conseil.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.

Il a souligné que les élus locaux ont été consultés, à l'exception de la Loiret.